

**COMMUNE
DE
Soisy sur Ecole**



**DE NON OPPOSITION
A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA
COMMUNE DE SOISY SUR ECOLE**

DOSSIER DP N° 091 599 25 50022

Déposé le 13/06/2025 Complété le 13/06/2025 Par : Monsieur Ritchie LOBRY Demeurant : 45 ROUTE DE MELUN 91840 SOISY-SUR-ECOLE Sur un terrain sis : 45 ROUTE DE MELUN 91840 Soisy sur Ecole Cadastré : C26 Superficie du terrain : 1 612 m²	Pour : Agrandissement de la maison principale sur toute la façade avant de 85cm Rénovation de l'abri de jardin existant Surface de plancher totale : 114,80 m² Existante : 102,80 m² Créée : 12 m² Supprimée : m² Supprimée par changement de destination : m² Destination : Habitation - logement
---	---

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L421-2, L421-6, L441-1 à L444-1 et R421-19 à R421-22,

Vu la demande de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire susvisée,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22 juin 2015,

Vu la zone Ah du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable déposée en mairie de Soisy sur Ecole en date du 13/06/2025 affiché le 16/06/2025,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée pour le projet décrit dans la demande.

Affiché du : 26/06/2025

au : 26/08/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 26/06/2025

Fait à Soisy sur Ecole,

Le 23 juin 2025

Le Maire,

Franck LEFEVRE

